

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 2 juillet

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Molson, O'Connell et J.B.-A. Martin.

DELEGATIONS

1.—MM. les échevins Bumbray et Marin se présentent devant la Commission et protestent, au nom des citoyens de la rue Ste-Catherine-Est, contre la pose d'un pavage en blocs de scorie entre les rues Marlborough et Cuvillier.

M. le président informe MM. les échevins Bumbray et Marin que leur protestation sera prise en considération.

2.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission et demande de changer les noms de certaines rues dans le quartier Papineau, savoir:

Ruelle St-Pierre (à partir de la rue DeMontigny) en celui d'Avenue Lartigue.

Rue St-Alphonse, en celui de Rue DeSalaberry.

Rue Josaphat, en celui de Ruelle Papineau.

Rue des Veuves, en celui d'Avenue Ferland.

Rues Gain et Bertrand, en celui de Rue Georges-Etienne-Cartier.

Question différée.

3.—MM. les échevins Lavallée et Labrecque, accompagnés de M. Riendeau, N.P., se présentent devant la Commission au sujet de l'offre faite par M. H.-A.-A. Brault, au nom du Séminaire de Québec, de céder à la Ville gratuitement une rue projetée de 35 pieds de largeur, à partir de la rue Ontario, vers le Nord, entre les rues St-Denis et Berri, dans le quartier La Fontaine.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que l'offre du Séminaire de Québec de céder gratuitement et sans conditions une rue projetée de 35 pieds de largeur, à partir de la rue Ontario, vers le Nord, entre les rues Saint-Denis et Berri, quartier La Fontaine, soit acceptée, à la condition que le Séminaire de Québec cède à la Ville de Montréal, gratuitement et sans conditions, la ruelle portant le numéro du cadastre 1199 du lot de la subdivision 27, à partir de la rue St-Denis jusqu'à la rue projetée, et qu'un acte notarié soit préparé en conséquence; et de plus, que le nom de "Avenue Rivard" soit donné à ladite rue projetée.

4.—M. l'échevin Duquette, accompagné de MM. Gaudet, avocat, A. Ethier et autres propriétaires, se présentent de nouveau devant la Commission relativement à la requête des propriétaires demandant l'effacement des lignes homologuées de la rue Comte, entre les rues Labelle et Boyer.

M. A. Ethier déclare à la Commission qu'il ne tiendra aucunement la Ville responsable des dommages pouvant provenir de l'effacement desdites lignes homologuées de ladite partie de la rue Comte.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant l'effacement des lignes homologuées de la rue Comte, à partir de la rue Labelle jusqu'à la rue Boyer, à la condition que M. A. Ethier, qui est en voie de construire une bâtisse sur la ligne homologuée sur le lot 7, subd. 255 et 256, consente à signer une déclaration aux termes de laquelle il tiendra la Ville indemne de toute poursuite, réclamation ou dommages causés par l'effacement desdites lignes homologuées de ladite partie de la rue Comte; et aussi à annuler le permis pour l'alignement de la rue Comte, que lui aurait donné le Département de la Voirie; et, de plus, que le Département en Loi soit prié d'exercer les procédures légales nécessaires à cet effet.

5.—M. A. Dalbec, avocat, se présente devant la Commission, au sujet de l'effacement des lignes homologuées de la rue Berri, de la rue Sherbrooke vers le Sud.

MM. les échevins Lavallée et Labrecque informent la Commission que les contribuables de cette localité demandent l'ouverture de ladite rue jusqu'à la rue Sherbrooke, plutôt que l'effacement desdites lignes homologuées.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant l'ouverture de la rue Berri, à partir de la partie déjà ouverte, au Nord de la rue Ontario, jusqu'à la rue Sherbrooke.

6.—M. l'échevin Marin se présente devant la Commission et se plaint du retard apporté à la construction des

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 2nd of July.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Molson, O'Connell and J. B. A. Martin.

DELEGATIONS

1.—Ald. Bumbray and Marin appeared before the Committee and protested on behalf of citizens of Ste. Catherine East, against the laying of scoria blocks between Marlborough and Cuvillier streets.

The chairman informed Ald. Bumbray and Marin that their protest would be considered.

2.—Ald. Laviolette appeared before the Committee and asked that certain street names be changed, in Papineau ward, to wit:

St. Pierre lane (from De Montigny street), into Lartigue Avenue.

St. Alphonse street, into De Salaberry street;

Joséphat street, into Papineau lane;

Widows street, into Ferland Avenue;

Gain and Bertrand streets, into George Etienne Cartier street.

Consideration deferred.

3.—Ald. Lavallée and Labrecque, accompanied by Mr. Riendeau, N.P., appeared before the Committee anent the offer made by Mr. H. A. A. Brault, on behalf of the Seminary of Quebec, to cede gratuitously a proposed street of 35 feet in width, from Ontario street, Northwards, between St. Denis and Berri streets, La Fontaine ward.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the offer made by the Seminary of Quebec, to cede gratuitously and without condition, the proposed street 35 feet wide, from Ontario street Northwards, between St. Denis and Berri streets, in La Fontaine ward, be accepted, provided the Seminary of Quebec, also cedes to the City, gratuitously and without conditions, the lane bearing cadastral No. 1199 of sub-division lot 27, from St. Denis street to the proposed street; and that a notarial deed be prepared accordingly; and, moreover, that the name of "Rivard Avenue" be given to said proposed street.

4.—Ald. Duquette, accompanied by Messrs. Gaudet, advocate, A. Ethier and other proprietors, again appeared before the Committee anent the petition of proprietors asking that the homologated lines of Comte street, between Labelle and Boyer streets, be erased.

Mr. A. Ethier stated he would not hold the City responsible for any damages which may result from the erasure of the homologated lines of said portion of Comte street.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the homologated lines of Comte street, from Labelle to Boyer streets, be erased, conditionally, however, that Mr. Ethier who is presently building a house on the homologated line, on lot 7, subd. 255 and 256, will consent to sign a declaration by which, he shall hold the City harmless and freed from all law-suits, claim for damages caused by the erasure of the homologated lines of said portion of Comte street; and, also, to annul the permit for the lining of Comte street, which may have been granted by the Road department; and, moreover, that the Law Department be asked to take the necessary legal proceedings to that effect.

5.—Mr. A. Dalbec, advocate, appeared before the Committee anent the erasure of homologated lines of Berri street, from Sherbrooke street, Southwards.

Ald. Lavallée and Labrecque informed the Committee that the ratepayers of said locality, asked for the opening of said street up to Sherbrooke street rather than to have the said homologated lines erased.

Resolved: That a report be made to Council recommending that Berri street be opened, from the part already opened North of Ontario street up to Sherbrooke street.

6.—Ald. Marin appeared before the Committee and complained of the delay suffered in the building of permanent